

PROFESSION **ELECTRICIEN** **TRONICIEN**

N°21-5. DIGITAL
MAI 2021

FEDELEC vous offre ces extraits de la revue sous format électronique.

Vous pouvez retrouver sous format imprimé l'intégralité de ces articles (et bien d'autres) dans le numéro à paraître prochainement....



PREVENTICA : Le grand rendez-vous de l'innovation pour la qualité de vie au travail confirmé à Lyon !

Préventica Lyon sera l'événement phare de la ré-ouverture d'Eurexpo du 22 au 24 juin.

P.2



ENEDIS : Lancement du Guide de référence pour faciliter l'installation de bornes de recharge dans les copropriétés en France

P.3



Plus de 139 millions d'équipements électriques et électroniques collectés par ecosystem auprès des Français en 2020

P.4



HAGER lance quatre nouvelles bornes de charge pour véhicules électriques

P.6



3 questions à Yves Gilet, Président et co-fondateur de FairFair

P.8



U2P : Conférence sociale à l'Élysée

P.10



FEDELEC toujours actif entre les gouttes du (dé)confinement

P.11

Le grand rendez-vous de l'innovation pour la qualité de vie au travail confirmé à Lyon !

Préventica Lyon sera l'événement phare de la ré-ouverture d'Eurexpo du 22 au 24 juin

Suite aux annonces présidentielles qui confirment la possibilité d'organiser des salons dans une jauge de 5000 personnes maximum en simultané, à partir du 9 juin prochain, l'équipe de Préventica a le plaisir de **confirmer le maintien de son prochain rendez-vous à Lyon du 22 au 24 juin**.

Avec 345 exposants validés à ce jour, plus de 9000 personnes initialement inscrites, un programme de conférences riche et de nombreuses animations, **Préventica Lyon va être le premier rassemblement national depuis 1 an et demi** sur les sujets de la santé au travail, des ressources humaines, de la gestion de crise et de la performance des entreprises.



Un tournant important pour la reprise, pour le commerce et surtout pour l'humain qui exprime plus que jamais le besoin de retrouvailles physiques.

Les équipes Préventica veillent tout particulièrement à ce que **ces rencontres se fassent dans des conditions sanitaires les plus strictes pour garantir la sécurité de tous**. Un pass sanitaire sera par ailleurs exigé et des tests antigéniques rapides seront mis à la disposition de tous à l'entrée du salon

Un événement d'intérêt général, dédié aux nouvelles organisations du travail et aux innovations en prévention des risques

Management des risques, organisations du télé-travail, dialogue social, plans de prévention hygiène et sécurité, maladies professionnelles, performance et responsabilité sociale de l'entreprise... autant de sujets qui seront abordés pendant 3 jours au cours des nombreuses conférences, retours d'expériences et ateliers participatifs. **Consultez le programme ici**.

Au grès des allées, près d'une centaine d'entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes viendront fièrement faire valoir leur expertise et proposer leurs solutions aux côtés des leaders nationaux et internationaux présents. Parmi elles, de véritables innovations en matière de Santé et de Sécurité au travail, touchant tous les secteurs d'activités, seront à découvrir. **Consultez le communiqué de presse innovations ici**.

Des outils en ligne pour les entreprises, en marge de l'événement

Depuis mars 2020, la crise sanitaire a mis en évidence le besoin impérieux de la part des entreprises et des professionnels d'accéder à l'information en temps réel et d'échanger des expériences.

L'équipe Préventica a ainsi profité de la fermeture des événements pour développer une plateforme de services en ligne gratuits, pour permettre à tous de continuer à se former et à partager des idées, tout au long de l'année, sur l'environnement de travail.

- **EPrev', l'outil de sourcing et de mise en relation directe** avec les professionnels de la santé sécurité au travail (1 000 fournisseurs référencés)
- **WebiPrev', la chaîne de webinaires** entièrement dédiée aux ressources humaines et à l'organisation du travail vs la performance de l'entreprise. Un outil de formation et de dialogue en ligne. Plus de 150 webinars à découvrir en live dans les prochains mois, ou en replay.
- **EMag', la revue de presse** de la santé au travail et de la prévention des risques, alimentée quotidiennement et diffusée toutes les semaines par abonnement.

Préventica Lyon

du 22 au 24 juin 2021
Eurexpo Lyon

Préventica Paris

du 30 nov. au 2 décembre 2021
Porte de Versailles

Préventica Nord France

du 28 au 30 septembre 2021
Lille Grand Palais

Préventica Toulouse/Sud-Ouest

du 18 au 20 janvier 2022
Toulouse parc des expositions

POUR EN SAVOIR PLUS

Services en ligne Préventica: www.preventica.com

Préventica Lyon : <https://www.preventica.com/congres-salon-preventica-lyon-2020.php>

Lancement du Guide de référence pour faciliter l'installation de bornes de recharge dans les copropriétés en France

En France, la dynamique de ventes de véhicules électriques et hybrides rechargeables est en pleine croissance, tout comme la nécessité de recharger ces véhicules, que ce soit sur la voie publique ou chez soi, notamment en habitat collectif. Afin de répondre aux interrogations des copropriétés, syndicats, bailleurs sociaux et autres professionnels de l'immobilier, en première ligne, sur l'équipement en bornes de recharge pour véhicules électriques dans les immeubles collectifs, l'Avere-France (Association nationale pour le développement de la mobilité électrique), en partenariat notamment avec Enedis, a rédigé le Guide de référence détaillant les étapes associées à l'installation de bornes de recharge en copropriété.

« La recharge, tout comme la démarche pour installer son point de recharge, doivent être simples et s'adapter aux besoins des utilisateurs. Pour ce faire, il est primordial d'avoir les bonnes informations et de développer les bonnes pratiques. Deux prérequis que nous avons eu à cœur de faire ressortir dans ce guide qui a pour ambition d'apporter un éclairage aux copropriétés afin de les aider à identifier les différentes étapes à suivre en vue de faciliter l'équipement des parkings et d'anticiper les besoins futurs, condition sine qua non pour que la mobilité électrique joue son plein rôle dans la transition écologique » précise **Antoine Herteman**, président de l'Avere-France.

La recharge en copropriété : un enjeu actuel et futur

En 2020, les ventes de véhicules électriques ont connu une croissance de 159% par rapport à 2019 avec plus de 110 000 véhicules 100% électriques immatriculés sur l'année. Les mesures gouvernementales encouragent le développement de cet usage avec notamment le plan « France relance » qui prévoit l'installation de 100 000 bornes d'ici fin 2021.

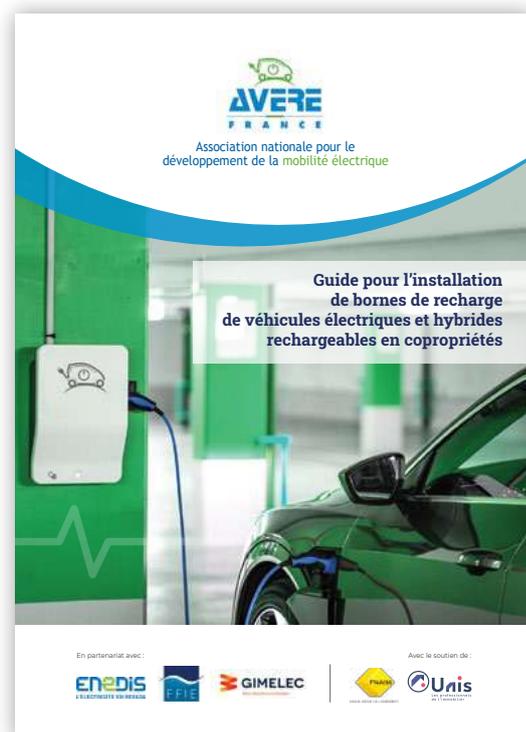
Si les études menées par l'Avere-France & Ipsos et Enedis & BVA révèlent que la très grande majorité des sondés effectuent la recharge principale de leur voiture électrique à domicile, il est à souligner qu'environ 90 % d'entre eux ont cette possibilité parce qu'ils vivent en maison individuelle.

Pouvoir disposer d'une solution de recharge en copropriété doit devenir aussi simple qu'en maison individuelle, d'autant que 45 % de la population française vit en copropriété

Comment s'assurer que tous les résidents d'une copropriété pourront avoir accès à une solution de recharge à leur domicile ? Quelles démarches effectuer auprès de quels intervenants ? Quels sont les droits et quelles sont les aides pour faciliter l'équipement dans les copropriétés ? Autant de questions que peuvent se poser les différentes parties prenantes à ces projets d'équipement et auxquelles le guide souhaite donner des éléments de réponse. L'objectif de ce Guide est donc d'inviter les copropriétés à se saisir au plus tôt du sujet et de favoriser leur réflexion en vue d'un équipement collectif à toute la copropriété permettant de faciliter l'installation des points de recharge pour les propriétaires de véhicules électriques et hybrides rechargeables.

« L'équipement en bornes de recharge des immeubles collectifs est une nécessité incontournable pour le développement du véhicule électrique à grande échelle. Enedis veut être un partenaire de la transition écologique et de la mobilité des citoyens et jouer son rôle de service public en accompagnant la copropriété et l'ensemble des acteurs, quelle que soit la solution collective choisie » selon **Pierre de Firmas**, Directeur Mobilité électrique - Enedis

« Ce Guide apportera les éléments techniques, contractuels et réglementaires aux Syndics et aux copropriétés pour engager leur projet d'Infrastructure de Recharge et faire les bons choix en fonction de leur propre contexte. Le GIMELEC y a contribué pour permettre d'équiper de manière pérenne et fiable les immeubles, d'en augmenter la valeur et d'assurer la qualité des services disponibles » selon **Rodolphe de Beaufort**, Délégué général adjoint - Gimelec



Retrouvez le guide sur

http://www.aver-france.org/Site/Article/?article_id=7981

Plus de 139 millions d'équipements électriques et électroniques collectés par ecosystem auprès des Français en 2020

En 2020, 588 322 tonnes d'équipements électriques ménagers ont été collectées, dont un peu plus de 4 832 tonnes d'ampoules. Ce volume correspond à un nombre total de 139 millions d'unités prises en charge par ecosystem en vue de leur réemploi ou, à défaut, de leur recyclage. La nouvelle solution dédiée aux anciens portables « Je donne mon téléphone » a permis la prise en charge de 35 000 téléphones renvoyés par les consommateurs. La collaboration entre ecosystem et les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire a contribué au réemploi et à la réutilisation de 600 000 gros et petits équipements électriques.

Quelle évolution pour la collecte en 2020 ?

Plus de 139 millions d'équipements ont été collectés (environ 82,7 millions d'appareils et 56,5 millions d'ampoules), représentant 588 322 tonnes d'équipements électriques ménagers. Cette collecte est en léger retrait de -2,6% par rapport à 2019, la crise sanitaire ayant en effet créé une rupture dans le développement de la collecte après plusieurs années de croissance soutenue. Malgré l'effet de rattrapage constaté dès le mois de juin, la perte de tonnage due à la fermeture des magasins non alimentaires, des déchetteries et à l'arrêt d'activité des réseaux Emmaüs et Envie lors du premier confinement n'a pu être compensée le reste de l'année.



Appelés à stocker leurs équipements électriques durant plusieurs semaines, les Français ont joué le jeu, en attendant la réouverture progressive des déchetteries, la reprise à la livraison et les collectes solidaires dans les grandes villes. Constatant, dès le mois de mai, les files d'attente sur les points de collecte, ecosystem a tout mis en œuvre pour que la collecte de ces appareils retrouve rapidement son rythme de croisière.

Nathalie Yserd, directrice générale d'ecosystem, déclare : « Nous avons anticipé une reprise forte de nos activités de collecte et de recyclage. Un sondage mené auprès des Français pendant le 1^{er} confinement nous a indiqué que 38%¹ d'entre eux allaient se défaire d'au moins un équipement électrique dès la réouverture des points de collecte. Nous savions que le reste de l'année 2020 serait un défi pour retrouver notre cadence, prendre en charge le stock accumulé par les Français et soutenir les services techniques des communes urbaines, confrontés aux dépôts sauvages. »



Je donne mon téléphone

Lancée par ecosystem en mars 2020, « **jedonnemontéléphone.fr** » est une solution gratuite qui agit concrètement pour prolonger la vie des anciens mobiles. 35 000 téléphones ont été renvoyés par les consommateurs l'an passé.

Mobilisé sur le Tour de France, ecosystem a fait découvrir aux Français « jedonnemontéléphone.fr », un moyen efficace de réduire notre empreinte numérique, de surcroît utile pour donner une seconde vie aux plus

1. Sondage ecosystem mené en ligne du 1^{er} au 8 mai 2020, auprès de 1 083 Français

de 50 millions de portables, stockés inutilement dans les foyers. Partenaire solidaire du Tour, à chaque ville étape (départ et arrivée), ecosystem a offert 3 500 téléphones reconditionnés à des associations identifiées par les collectivités locales. La collecte des téléphones progresse mais pas assez vite, et doit s'intensifier pour éviter le gaspillage des ressources contenues dans ces équipements.

Le réemploi et la réutilisation des équipements électriques

Durant le contexte sanitaire complexe de 2020, ecosystem a soutenu les 230 structures de l'Économie Sociale et Solidaire, dont l'éco-organisme est partenaire. Ces structures ont bénéficié d'une aide qui leur a permis de limiter les impacts financiers pendant les périodes d'inactivité du 2^{ème} trimestre et/ou du 4^{ème} trimestre.

Grâce à la mobilisation de l'éco-organisme aux côtés des acteurs du réemploi et de la réutilisation Emmaüs France et Envie, **près de 600 000 équipements électriques ont pu être rénovés, soit 23 000 appareils de plus que l'année précédente.** Approvisionnées par les dons des particuliers et par la collecte opérée par ecosystem (chez les distributeurs et en déchetteries), les structures disposent d'un gisement de qualité sous forme d'appareils visuellement en « bon état », fonctionnels ou non, pour alimenter leurs ateliers de rénovation. Ce gisement d'environ 42 000 tonnes remis aux partenaires de réemploi fait ensuite l'objet d'un tri technique pour diagnostiquer finement les équipements réellement réemployables ou réparables en vue d'une revente à prix solidaire.

Ces résultats encourageants pour 2020 constituent un socle solide avant le développement du réemploi et de la réutilisation des équipements électriques, qui s'opèrera avec la mise en application des fonds réemploi et réparation, prévus par la loi AGECE, en 2022.



Un bilan environnemental positif

La prise en charge des équipements électriques en fin de vie par la filière agréée joue un rôle majeur sur la protection de l'environnement. Le bilan environnemental des activités d'ecosystem en 2020 fait apparaître qu'environ 3,7 millions de tonnes de ressources minérales (minerais métalliques) ont été économisées, soit l'équivalent du volume nécessaire à la production de 9 millions d'ordinateurs.

Pour les ressources fossiles (pétrole), les actions de l'éco-organisme ont permis d'économiser l'équivalent de la consommation énergétique de 345 000 Français pendant un an. Quant à la dépollution des équipements de froid, elle a permis l'élimination de 1,3 million de tonnes d'équivalent CO₂, limitant d'autant l'aggravation du réchauffement climatique.

Soutenir les parties prenantes

2020 a sans nul doute été une année inédite et difficile pour les parties prenantes de la filière. ecosystem a mis en place des mesures importantes d'accompagnement : adaptation des paiements d'avance des contributions pour les producteurs afin d'anticiper la baisse des marchés, accélération des paiements de l'ensemble de ses prestataires et fournisseurs en soutien des éventuelles difficultés de trésorerie et versement de l'intégralité des soutiens sur les activités de réemploi et de réutilisation à Emmaüs et Envie pour neutraliser les impacts liés aux pertes de volume. **Nathalie Yserd, directrice générale d'ecosystem,** conclut en indiquant : « *Il est de notre responsabilité de protéger le mieux possible notre écosystème de parties prenantes. Tous les acteurs de notre filière sont interdépendants et ont dû affronter collectivement la crise sanitaire. Notre rôle d'animation d'un collectif d'intérêt général est fondamental chez ecosystem* ».

A propos d'ecosystem

ecosystem est un éco-organisme, c'est-à-dire une entreprise à but non lucratif d'intérêt général agréée par les pouvoirs publics pour gérer les appareils ménagers et professionnels complexes usagés et prolonger leur durée de vie par la réparation et le réemploi ou les recycler sous forme de nouvelles matières premières dépolluées et réutilisables.

www.ecosystem.eco

 Facebook @ecosystem.eco

 Twitter ecosystem.eco

Hager lance quatre nouvelles bornes de charge pour véhicules électriques

En 2021, Hager renouvelle son offre de solutions de charge pour véhicules électriques, avec le lancement de quatre nouvelles références de bornes witty. Ces modèles au design innovant se distinguent par une meilleure expérience utilisateur : une mise en œuvre facilitée pour l'installateur, une utilisation plus intuitive pour l'utilisateur final.

Hager, parmi les fabricants pionniers de bornes de charge dès 2013, renforce ainsi sa présence sur le marché du management de l'énergie.

Les quatre nouvelles bornes witty sont toutes certifiées ZE et EV ready 1.4. Conçues pour un usage résidentiel, elles sont dotées d'un point de charge de 7 à 22 kW, permettant de charger un véhicule à la fois. Plus légères, plus maniables, leur installation par un professionnel certifié IRVE¹ est facilitée. L'artisan dispose par exemple d'un espace plus important pour réaliser les raccordements initiaux, ce qui rend l'installation plus aisée, et plus rapide. Pour l'utilisateur, l'expérience est également améliorée : l'activation s'effectue à l'aide d'une clé, un affichage simple en face avant clarifie les étapes de branchement et débranchement, un enrouleur de câble peut être fixé à l'avant de la borne ou déporté.

Récupération des données et charge dynamique

Un émetteur récepteur RF (Télé Information Client) peut être installé en option avec chaque référence de borne. Ce dispositif communicant se place dans le compteur Linky et transmet les informations de puissance et de tarif à la borne de recharge Witty. Il permet de mieux maîtriser sa consommation, en fournissant au véhicule la juste quantité d'énergie tout en gardant de l'énergie disponible pour d'autres usages dans la maison.

Witty, une offre complète

Avec l'offre witty, Hager propose une gamme complète de solutions pour la charge de véhicules électriques :

- Prise witty renforcée de 3,2 kW pour assurer la sécurité électrique des utilisateurs ;
- Bornes de charge witty home avec un point de charge intérieur ou extérieur pour le résidentiel de 7 à 22kW (charge normale ou accélérée). Elle permet également de charger un deux-roues électrique ;
- Bornes de charge witty park avec deux points de charge monophasés ou triphasés intérieurs ou extérieurs pour le tertiaire de 7 à 22 kW, utilisables avec un badge RFID, reliées à des Charge Point Operator (CPO), prestataires de service ou opérateurs de paiement.



1. « Mention IRVE » obligatoire dans le cadre du décret IRVE 2017-26 du 12 janvier 2017 relatif aux infrastructures de recharge de véhicules électriques article 22

Des formations certifiantes sur mesure

Pour développer leur activité sur le marché porteur des bornes de charge, les installateurs disposent d'une offre de formation sur mesure et d'un support technique expert.

L'organisme de formation Hager explore dispense notamment la formation « Mention IRVE » niveau P1, P2 et eV Ready Q1, Q2 et Q3. Accessible en présentiel et en distanciel, cette formation théorique et pratique dispense les enseignements essentiels et obligatoires en matière de mise en œuvre et de sécurisation des infrastructures de recharge de véhicules électriques. Elle permet aux installateurs de demander ensuite leur certification « Mention IRVE » auprès des organismes Qualifelec et AFNOR Certification.

Caractéristiques techniques

Bornes witty home 1 point de charge à clé :

- IP55 – IK10
- Protection 6 mA DC intégrée
- Gestion intelligente de la charge, délestage dynamique par raccordement de la TIC (historique et standard),
- Limitation de puissance ou mode pause sur signal extérieur,
- Charge différée sur signal J/N ou signal 24 V DC avec forçage possible
- Température : -25°C à +55°C
- LED d'indication d'état de la charge
- Verrouillage de la prise T2S en charge (déverrouillage automatique dès retrait du câble côté voiture)
- Enveloppe en polycarbonate
- Enrouleur de câble intégré ou déporté
- Pose murale ou sur pied

4 références disponibles :

- XEV1K07T2TPFR (7kW, Prise T2, TIC et Protection)
- XEV1K07T2TETPFR (7kW, Prise T2+TE, TIC et Protection)
- XEV1K22T2T (22kW, Prise T2, TIC)
- XEV1K22T2TET (22kW, Prise T2+TE, TIC)

Les nouvelles bornes 1 point de charge remplacent les modèles witty éco XEV092 et Witty premium XEV10x.

En savoir plus

<https://hager.com/fr/witty>



Yves Gilet

Président et co-fondateur de FairFair, le réseau des professionnels éthiques en dépannage et rénovation



« Notre ambition est de devenir l'interlocuteur unique du dépannage d'urgence multi-métiers »

Quelques mots sur l'histoire de FairFair ?

En 2015, nous avons d'abord créé QuiOuvre, un réseau innovant dans le secteur du dépannage d'urgence en serrurerie, avec des exigences de qualité, de disponibilité et de prix. En 2019, le groupe d'assurance mutualiste COVEA, pour lequel nous travaillons régulièrement, nous a recommandés à DYNAREN, une société de services spécialisée dans la remise en état après sinistre. Celle-ci nous a sollicités sur un ensemble de corps de métiers : plomberie, couverture, électricité... Nous avons accepté la proposition et début 2020, nous avons donc ouvert notre réseau à d'autres métiers, en gardant les mêmes exigences. S'est alors posée une question de sémantique et notre réseau a pris le nom de FairFair, un nom qui évoque à la fois la sous-traitance et le caractère éthique, respectueux, de nos interventions.

Aujourd'hui, le groupe FairFair comprend 4 composantes : le réseau multimétiers FairFair by QuiOuvre ; un système informatique dédié ; une solution d'assistance des services à l'habitat pour les professionnels de l'immobilier, Assist'Immo, lancée cette année ; et enfin, le label Depanéthic¹.

Quelles sont les spécificités de votre réseau ?

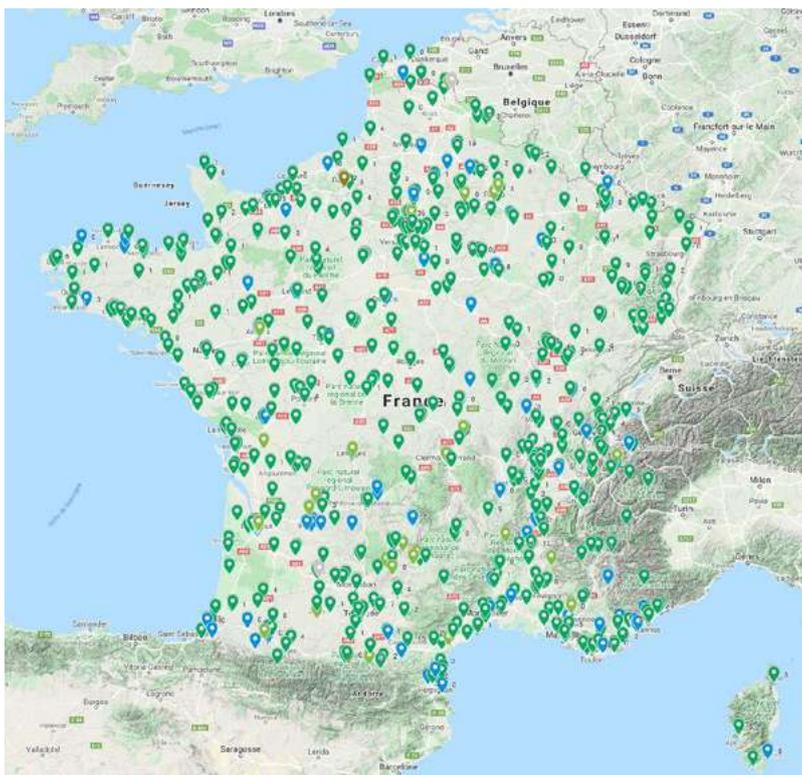
FairFair propose un modèle numérique unique de gestion et d'animation d'un réseau de professionnels éthiques, avec une plateforme géolocalisée et des services mutualisés pour une communauté de dépanneurs réunis autour d'une Charte de qualité.

Nous travaillons uniquement en « B to B » avec de grandes entreprises. Notre objectif est de répondre aux deux attentes majeures du marché : honnêteté et rapidité.

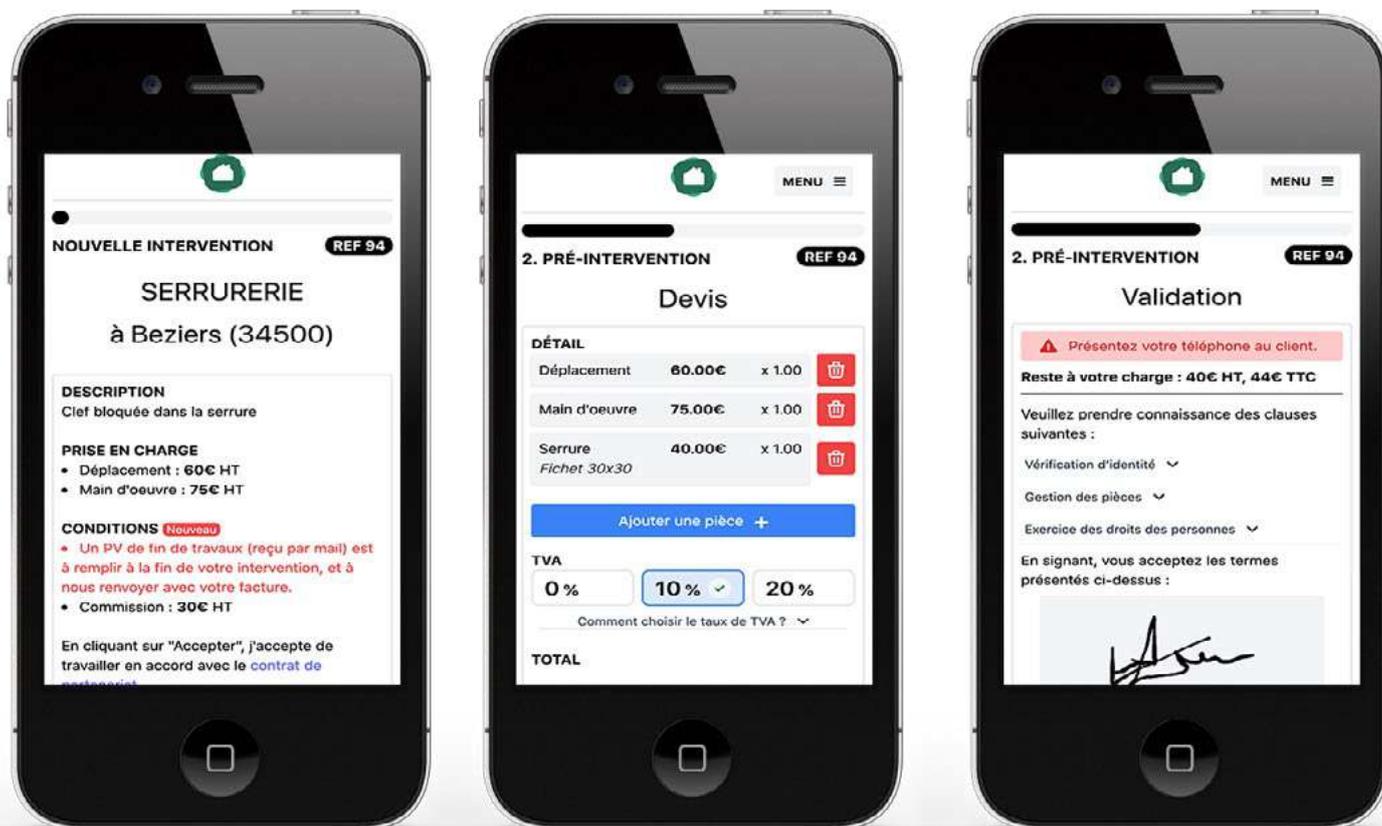
Le numérique est au service de l'humain, mais notre expérience nous l'a montré, les algorithmes ne suffisent pas. Une mission donnée passe donc par un accompagnement téléphonique de l'entreprise et du dépanneur avant, pendant et après l'intervention. Nous demandons au professionnel de réaliser des photos avant et après travaux. Lorsque la mission est clôturée, nous faisons établir un récépissé de levées de réserves et une évaluation des deux côtés.

Nous voulons avec FairFair réagir à l'opacité du secteur du dépannage et nous avons pris le parti d'entrer dans la traçabilité.

Nous avons encore de nombreux projets visant à transformer l'écosystème du dépannage d'urgence, avec deux objectifs : ramener la confiance du client final vers ces filières et aider les professionnels à réaliser leur transformation numérique pour rester pérennes. Nous sommes à l'ère du dépannage 3.0. !



1. Voir revue PEE N°21-4



Quels sont justement vos projets d'évolution ?

Nous venons d'être certifiés ISO 9001, et nous avons sans doute été les premiers dans notre secteur d'activité. Nous voulons à présent aller plus loin et travaillons sur la norme B Corp RSE², afin de continuer sur la voie de la qualité et du mieux-disant.

Nous avons par ailleurs procédé à une augmentation de capital, nécessaire pour notre progression.

Il existe en France un marché gigantesque de 14 millions d'interventions ; c'est un poids économique non négligeable et un marché pérenne ! En outre, nous avons la possibilité d'évoluer du dépannage à la rénovation, l'entretien et la maintenance. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous avons créé Assist'Immo.

Culture d'ancien artisan oblige, la philosophie de FairFair est résolument pro-active. Il est indispensable de rendre les « petits » aussi performants que les « grands », de donner aux TPE les moyens des grosses structures. Avec FairFair, on peut démocratiser aujourd'hui les outils des grandes entreprises.

Notre ambition est de devenir l'interlocuteur unique du dépannage d'urgence multi-métiers en France. Mais notre modèle peut être internationalisé, la problématique étant similaire dans les autres pays. S'ouvrir à l'international, notamment au sein des pays européens voisins, sera la prochaine étape de notre développement.

2. Le label B Corp, créé en 2006 aux Etats-Unis et aujourd'hui présent dans plus de 40 pays, est accordé à des sociétés privées qui, au-delà du but lucratif de leur statut, ont fait le choix de se doter également d'un but servant l'intérêt général et dont tient compte leur modèle économique.

Fairfair en chiffres (au 1^{er} mai 2021)

- 2500 professionnels et entreprises partenaires sur tout le territoire métropolitain
- Plus de 10 métiers intégrés au réseau : plomberie, électricité, couverture, électronique et électroménager (brun, blanc, gris, matériel connecté...)
- Une charte en savoir-être en 7 points
- Une application pour suivre les étapes d'intervention
- Une couverture nationale 24h/24 7j/7
- 23 000 missions réalisées (et réussies) depuis la création de l'entreprise
- 97% de taux de satisfaction



Conférence sociale à l'Élysée

Reçu ce 29 avril à l'Élysée dans le cadre de la conférence sociale pour préparer le prochain sommet social européen de Porto, le Président de l'U2P, Dominique Métayer, est intervenu en premier lieu sur la gestion de la crise économique résultant de la pandémie et sur le calendrier de reprise progressive des activités qui sont aujourd'hui à l'arrêt ou fortement réduites.

Ainsi, il a félicité les gouvernements successifs qui depuis le 17 mars 2020 ont travaillé en étroite liaison avec les représentants des entreprises et des salariés et ont su prendre les décisions adéquates pour sauvegarder les entreprises et l'emploi face à la crise sanitaire.

De même, il a salué la confirmation de la réouverture progressive des activités arrêtées et l'annonce imminente du calendrier de reprise. Ces informations vont enfin apporter une visibilité aux chefs d'entreprise qui vont pouvoir enclencher leurs propres décisions en connaissance de cause.

En réaction aux orientations défendues par la France dans la perspective du sommet social européen de Porto, Dominique Métayer a soutenu la volonté de la France d'établir progressivement un salaire minimum dans chaque pays, considérant que la réussite de la construction européenne est conditionnée à une harmonisation fiscale et sociale entre tous les Etats membres de l'Union. Dans le même esprit, le Président de la République a réaffirmé à juste titre la nécessité de réduire le recours au travail détaché.

Le Président de l'U2P a également souhaité que les orientations relatives à la formation tout au long de la vie et au projet de généralisation du compte individuel de formation, prévoient le maintien d'une implication des employeurs, de façon à assurer une meilleure adéquation entre les compétences existantes et les compétences recherchées par les entreprises.

Saluant l'efficacité des mesures françaises de soutien à l'apprentissage et à la professionnalisation qui ont permis aux entreprises, en particulier les plus petites, de battre le record du nombre d'apprentis en 2020, Dominique Métayer a considéré que ces voies de formation constituent le meilleur rempart contre l'exclusion des jeunes du marché de l'emploi sur le plan européen.

En revanche, il a clairement contesté la pertinence d'une directive qui reprendrait les conclusions du rapport Meetling, celles-ci conduisant à créer un troisième statut entre le salariat et le travail indépendant. Il a demandé qu'une réflexion soit engagée autour du droit européen de la concurrence en vue notamment d'instaurer une relation plus équilibrée entre les grands donneurs d'ordre et les TPE.

Plus globalement il a souhaité que l'Union européenne mette en œuvre la belle ambition qu'elle s'est elle-même fixée dans le passé, celle de « penser petit d'abord » et de faire passer le Small Business Act du stade de la recommandation à celui de la réglementation.



FEDELEC toujours actif entre les gouttes du (dé)confinement

FEDELEC présent au salon Ever Monaco

Du 5 au 7 mai, FEDELEC a participé à la 16^{ème} édition d'EVER 2021, salon dédié aux véhicules écologiques et aux énergies renouvelables, qui s'est déroulé à Monaco à l'Espace Fontvieille.

<http://www.ever-monaco.com/fr/>



FEDELEC à la Une sur le site de la CNAMS nationale

Le site de la CNAMS a été « relooké » début mai dans le but de répondre aux attentes de ses adhérents et permettre de gagner en visibilité. Les mini-enquêtes FEDELEC (voir PEE 21-4) y sont à l'honneur, à la rubrique « actualités de notre réseau ».

<https://www.cnams.fr/fr/actualites-de-notre-reseau.html>

FEDELEC prend la parole dans plusieurs supports

Joël COURET, Délégué FEDELEC à la réparation, est intervenu dernièrement dans deux articles de SDS, spécialiste des pièces détachées. Au mois d'avril, il a apporté son éclairage sur le « Tremplin pour la transition écologique », une aide financière de l'Ademe concernant notamment les réparateurs. Au mois de mai, il a parlé du métier de réparateur d'électroménager et de la formation.

<https://www.groupe-sds.com/une-aide-financiere-de-lademe-pour-vos-investissements/>

<https://www.groupe-sds.com/repateur-delectromenager-un-precieux-metier/>

Il a également pris la parole dans un article de Novethic, expert de la finance durable et média référence de l'économie responsable, sur l'indice de réparabilité.

<https://www.novethic.fr/actualite/environnement/economie-circulaire/isr-rse/la-france-veut-donner-de-la-visibilite-a-son-indice-reparabilite-pour-lutter-contre-l-obsolescence-programmee-149832.html>

